

## EPREUVE D'ORGANISATION DU TRAVAIL

### DOCUMENTS ET MOYENS DE CALCULS AUTORISES

- Aucun document en dehors de ceux remis aux candidats par les examinateurs n'est autorisé.
- L'épreuve comporte la page 1 sur 1.

- L'épreuve est notée sur 20 points
- L'épreuve comporte deux parties indépendantes :
  - Organisation du travail et des fabrications
  - Risques professionnels et sécurité du travail

### I. ORGANISATION DU TRAVAIL ET DES FABRICATIONS / 14points

Le chronométrage de fixation de tâches pour chaque poste de travail détermine le degré de stabilisation du poste en recherchant le taux d'aléas.

1.1. Expliquer : Chronométrage, Degré de stabilisation, Taux d'aléas..... (3pts)

1.2. Les relevés chronométriques de l'élément retourner patte sont les suivants :

6, 7, 8, 7, 6, 5, 7, 9, 6, 6, 15, 7, 7, 7, 8, 7, 8, 6, 6, 5, 7.

1.2.1. Calculer le taux d'aléas..... (4pts)

1.2.2. Donner une conclusion..... (2pts)

1.3. Enumérer les causes provoquant l'en-cours..... (2pts)

1.4. Afin de mieux gérer votre atelier de confection, vous êtes appelé à choisir un chef parmi les employés

Donner les qualités d'un chef d'atelier..... (3pts)

### II. RISQUES PROFESSIONNELS ET SECURITE DU TRAVAIL / 6points

L'insonorisation consiste à réduire le bruit ainsi que sa transmission dans les locaux habités.

2.1. Énumérer les moyens d'insonorisation dans un atelier..... (3pts)

2.2. Donner les conséquences de l'insonorisation sur un ouvrier..... (3pts)